

**ARRÊTÉ RELATIF AUX TARIFS
EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)
DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT-BLANC**

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** *le code de l'éducation, notamment l'article L712-3,*
- Vu** *les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,*
- Vu** *le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration en date du 8 juillet 2014, modifié,*
- Vu** *le vote émis par les membres du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc, en sa séance du 7 janvier 2025, portant élection de monsieur Philippe BRIAND à la présidence de l'université,*
- Vu** *la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc, en sa séance du 11 mars 2025, portant approbation de la délégation de pouvoir du conseil d'administration accordée au président de l'université,*
- Vu** *l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique en date du 9 octobre 2025,*

ARRÊTE

Article 1 : Les tarifs pour le Français Langue Étrangère (FLE) au sein de l'université Savoie Mont Blanc sont fixés en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est affiché dans les locaux de l'université Savoie Mont Blanc et sur son site internet.

Modalités de recours contre le présent arrêté : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télerecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

FRANCAIS LANGUE ETRANGERE (FLE)		
INTITULÉ	PRESTATIONS	TARIFS 2025/2026
DELF-DALF	Envoi en courrier recommandé du diplôme obtenu.	<p>Tarifs publics extérieurs : DELF A1 : 110,00 euros DELF A2 : 110,00 euros DELF B1 : 130,00 euros DELF B2 : 140,00 euros</p> <p>Tarifs publics USMB : DELF A1 : 82,50 euros DELF A2 : 82,50 euros DELF B1 : 91,00 euros DELF B2 : 119,00 euros</p>
TCF TP (Tous publics) ou "Normal"	Test de positionnement en FLE délivré par le CIEP	Epreuve obligatoire : 70,00 euros Epreuves optionnelles : Expression écrite : 40,00 euros Expression orale : 60,00 euros
TCF ANF (Acquisition de la nationalité française)	Test de positionnement en FLE destiné à l'acquisition de la nationalité française, délivré par FEI	130,00 euros
TCF CR (Carte de résident)	Test de positionnement en FLE destiné à l'acquisition de la carte de résident, délivré par FEI	130,00 euros
TCF IRN (intégration, résident, nationalité française)	Test de positionnement en FLE destiné à la contractualisation d'intégration, à l'acquisition de la carte de résident ainsi qu'à l'acquisition de la nationalité française, délivré par FEI (anciennement CIEP)	130,00 euros
TCF Québec	Test de positionnement en FLE destiné aux candidats à l'immigration au Québec, délivré par le CIEP	Compréhension orale : 40,00 euros Compréhension écrite : 40,00 euros Expression orale : 80,00 euros Expression écrite : 40,00 euros
TCF Canada	Test de positionnement en FLE destiné aux candidats à l'immigration au Canada, délivré par le CIEP	190,00 euros
TEF Canada	Test de positionnement en FLE destiné aux candidats à l'immigration au Canada délivré par la CCIP (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris)	Compréhension orale : 50,00 euros Compréhension écrite : 50,00 euros Expression orale : 60,00 euros Expression écrite : 50,00 euros
Envoi diplôme	Envoi en courrier recommandé du diplôme obtenu.	10,00 euros
Re-correction des épreuves du TCF	France Education Internationale facture ACCENTS si un candidat au TCF (Test de connaissance du français) demande une nouvelle correction de ses épreuves d'expression écrite et orale et si le résultat reste identique. Tarif : 45 euros (FEI) + 5 euros (frais administratif ACCENTS)	50,00 euros
Réédition des diplômes du DELF/DALF	Les candidats qui perdent leur diplôme du DELF/DALF peuvent demander à avoir une réédition. France Education Internationale facture ACCENTS. Tarif : 7 euros (FEI) + 8 euros (frais d'envoi) + 5 euros (frais administratif ACCENTS)	20,00 euros
Préparation aux diplômes et certifications (DELF-DALF, TCF, TEF)	Examen blanc en amont d'une session d'examens visant à préparer les candidats au format spécifique de l'examen visé	2h de préparation à 20,00 euros + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF A1, DELF A2, DELF B1, TCF Résident, TCF ANF, TCF TP 4h de préparation à 40,00 euros + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF B2
"Staff week" FLE	Semaine de formation en FLE destinée prioritairement aux personnels des universités partenaires et pouvant faire l'objet d'un financement Erasmus+ STT (généralement organisée courant juin) Format 1 semaine x 15h de cours + programme d'activités culturelles	170,00 euros pour la semaine de formation (hors coût des activités)
Formation de formateurs	De 1 à 3 semaines de formation en FLE destinées prioritairement aux enseignants de français travaillant à l'étranger. Ces sessions de formation seront organisées entre mai et juillet à raison de 20h/semaine.	220,00 euros pour la semaine de formation (hors coût des activités)
Ateliers thématiques	Plusieurs ateliers thématiques proposés chaque session sur un format de 10h / session (2h/ semaine x 5 semaines). Les thématiques retenues seront communiquées au moins 2 mois avant l'ouverture des cours. Ces ateliers seront animés par des enseignants de l'USMB ou par des étudiants de Master FLE dans le cadre de leur stage.	50,00 euros
Cours "sur mesure" (en entreprise ou en groupes spécifiques)	Possibilité d'offrir des cours pour répondre à une demande spécifique d'un partenaire universitaire ou une entreprise.	Sur devis Tarif variable selon activité (entre 150,00 et 200,00 euros / heure de formation / groupe de 15 apprenants maximum)